Zentralsekretariat

Schweizerische Vereinigung für Sonnenenergie
Société Suisse pour l'Energie Solaire
Società Svizzera per l'Energia Solare
Societad Svizra per l'Energia Solara

Communiqué

Berne, 12 novembre 2026

Les objectifs de développement fixés par la loi sur l'électricité doivent être atteints !

Le développement du photovoltaïque connaît un essor historique, avec une augmentation sans précédent des capacités installées, mais il perd actuellement de son élan. Dans une résolution, la Société Suisse pour l'Énergie Solaire (SSES) demande donc des conditions-cadres fiables et une sécurité des investissements afin que chaque année les nouvelles installations atteignent au moins les 2,2 GW nécessaires à la réalisation des objectifs de développement fixés par la loi sur l'électricité.

Par une résolution adoptée lors de sa dernière séance, le comité fédéral de la SSES réaffirme l'engagement de l'association en faveur des objectifs de développement fixés par la loi sur l'électricité. La Confédération, les Cantons, les Communes et les gestionnaires de réseaux de distribution sont appelés à élaborer, en collaboration avec le secteur de l'énergie solaire, des conditions-cadres fiables et des modèles garantissant une meilleure sécurité des investissements.

La SSES identifie un potentiel particulier dans les coopératives solaires et les entreprises de contracting, qui pourraient réaliser rapidement et à moindre coût les installations photovoltaïques avec injection totale (c'est-à-dire sans autoconsommation) nécessaires à la transition énergétique. Toutefois, ces acteurs ont besoin de conditions-cadres stables. Le groupe spécialisé VESE de la SSES a élaboré des propositions concrètes à ce sujet dans son étude succincte « Développement photovoltaïque 2.0 ».

Le Contrôle fédéral des finances souligne aussi l'importance d'un développement du photovoltaïque conforme aux objectifs légaux

Un rapport récent du Contrôle fédéral des finances (CDF), publié le 4 novembre 2026, montre à quel point un développement conséquent des énergies renouvelables, conforme aux objectifs de la loi sur l'électricité, est également important pour la sécurité de l'approvisionnement. Il souligne que, plutôt que de construire de nouvelles centrales électriques de réserve, un développement des énergies renouvelables conforme aux objectifs serait moins coûteux tout en offrant un niveau de sécurité d'approvisionnement équivalent. En outre, les centrales solaires produiraient de l'électricité tout au long de l'année, contrairement aux centrales de réserve, qui ne seraient mises en service qu'en cas d'urgence. Le développement de la production indigène d'électricité renouvelable est donc non seulement essentiel à la transition énergétique, mais permet également d'éviter des coûts inutiles.

Contact :
Urs Scheuss, directeur de la SSES, 078 795 91 83, urs.scheuss@sses.ch

À propos de la SSES :
La Société suisse pour l'énergie solaire SSES a été fondée le 11 juin 1974 à Berne, en tant qu'association de droit privé, en réaction à la crise énergétique de 1973. La SSES compte environ 4 500 membres et est active dans

toute la Suisse en tant qu'organisation de consommateurs dans le domaine de l'énergie solaire au sein de 11 groupes régionaux et spécialisés. La SSES est membre de l'Alliance climatique et s'engage pour une Suisse 100% renouvelable. Ses projets comprennent des actions de relations publiques et d'information, mais aussi la participation au processus d'élaboration politique des projets visant à promouvoir le développement de l'énergie solaire. www.sses.ch